depuis 1913
anvl
CHEVECHE 77
Conservatoire d'espaces naturels Île-de-France
Groupe National de Surveillance des Arbres
GNSA
PIE VERTE BIO 77
TOUCHE PAS À MON P'TIT BOIS
SNPN
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854
LPO
ÎLE-DE-FRANCE
Agir pour la biodiversité
Futur
CHANGE TA VISION
AGEPA
POUR UNE FORÊT VIVANTE
LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
ILE-DE-FRANCE
Avenir du Vaudoué
CANOPÉE
Forêt Citoyenne
CDAS comité de défense d'action et de sauvegarde d'AVON
ETATS SAUVAGES
ASSOCIATION Le Geai agit pour votre environnement
FORÊTS PRÉSERVÉES
1000 SABORDS
Fédération France Orchidées
ASPAS
UICN Comité Français
a.a.f.v.f.r
ATA ASSOCIATION TERRE D'AVENIR
WWF
RESPECT BLEAU.
Don't be a tourist
Be a Bleausard
CLAC
Club du Lucane Agile de Coquibus
humanité et biodiversité
ENSEMBLE PROTÉGEONS LE VIVANT
Semeurs de Forêts
Quercus & Garrulus
Promouvoir la symbiose Chêne-Geai
Association Sauvegarde Etangs de la Minière

Sauvegarde Forêts-IDF

les Amis du Bois de Verrières

Biosphère Fontainebleau & Gâtinais

OPIE OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT

LES AMIS DES AMOIS

Groupe Ecologique de Nemours et des Environs

Association Francis Hallé pour la forêt primaire

GERSAR

La Garance Voyageuse

La Forêt de Fontainebleau a brûlé : en tirer les vraies leçons !

Plus de 2000 hectares sont partis en fumée dans le Massif de Fontainebleau et notamment dans la forêt des Trois-Pignons. La proximité de l'agglomération parisienne assure à cette catastrophe sans précédent une médiatisation inédite qui conduit à des discours parfois étonnants, voire scandaleux et souvent contradictoires.

Les associations signataires de cette tribune, au-delà du soutien qu'elles apportent à toutes celles et tous ceux ont luttés contre ce feu à l'échelle de cette forêt emblématique, souhaitent rappeler les points suivants :

- Il y a toujours eu des feux en Forêt de Fontainebleau, certains très importants. Chaque année, les feux deviennent plus nombreux sans qu'une réelle prise de conscience ne soit réalisée, ni ne débouche sur la mise en œuvre de moyens de lutte adéquats. Bien sûr, des dispositifs ont été prévus, des exercices réalisés. Mais aucune de ces mesures ne sont à la hauteur des enjeux. Il était statistiquement évident qu'un feu de grande ampleur allait intervenir à court terme. Les prévisions du Groupe Régional d'Expertise sur le Changement climatique et la transition écologique en Île-de-France (GREC) ne laissent aucun doute sur cette question.

- Le dérèglement climatique augmente de façon drastique les conséquences de ces feux, leur ampleur et leur récurrence. Les conséquences étaient prévisibles. Elles avaient été anticipées par l'ensemble de la communauté scientifique locale, régionale, nationale et internationale. Les décideurs qui découvrent l'ampleur du phénomène en se cachant derrière le caractère criminel de ces incendies sont dans le déni des conséquences de ce dérèglement.

- Les changements en cours, climatiques ou globaux, s'accélèrent et s'emballent, là aussi comme l'avaient prévu les experts de ces questions et notamment le GIEC et la Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES). Ce que certains considèrent aujourd'hui comme exceptionnel sera la norme dès demain.

- On a laissé, au fil du temps, des maisons se construire au sein ou en lisière de la forêt. On pourrait croire que cela est une époque révolue. Et pourtant, on construit encore ou on prévoit de le faire. Il existe des projets d'urbanisme qui prévoient des constructions à ses marges notamment dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau. Au-delà des risques que cette situation fait courir aux habitant.es, on mesure à quelle point la priorisation de l'action des pompiers est conditionnée par la présence de ces équipements. En plus des impacts écologiques de ces constructions, l'exposition des biens et des personnes aux risques générés par les incendies est une faute grave.

- Le traitement médiatique de ce feu et les prises de position de certains acteurs nous alertent sur les conséquences différées de celui-ci. La Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI), poussée à l'extrême, risque d'avoir des impacts très importants sur les paysages et écosystèmes bellifontains. Il faut d'ailleurs rappeler que la Forêt de Fontainebleau est une des forêts françaises qui possèdent le réseau de chemins, pistes et routes intra-forestières le plus important de France. Le discours « anti-friche » est aussi à la mode. Il est utile de rappeler que les « friches » sont en fait à Fontainebleau des milieux naturels « ouverts » qui abritent une faune et une flore remarquables, souvent très menacées. À l'instar des réponses à l'emporte-pièce que l'on a connues avec les fortes températures, l'inquiétude est grande face à des réponses du même type pour les forêts et notamment pour celle de Fontainebleau. La mise en prison des pyromanes comme des incendiaires ne résoudra pas le problème à lui seul.

En conséquence de ces constats, les associations signataires exhortent les pouvoirs publics à prendre en compte les éléments qui suivent :

- Il doit être mis un terme immédiatement à la poursuite de l'artificialisation qui est aujourd'hui le principal obstacle à la résilience climatique et plus globalement écologique de la forêt. L'artificialisation des sols à la lisière de la forêt doit cesser. Le strict respect des dispositifs réglementaires tels que celui de la « Forêt de Protection » ne doit plus souffrir aucune dérogation. Il est maintenant patent, que faute d'obtenir les résultats attendus en matière de prévention ou de sanction, seule une anticipation des risques représente la solution. La création ou le renforcement d'infrastructures au sein ou à proximité des forêts ne doit plus être une hypothèse acceptable.

- Les caractéristiques écologiques et paysagères doivent être respectées pour permettre une meilleure résistance de la Forêt de Fontainebleau aux changements climatiques. Une solution de type « bandes pare feux » de 400 m de large, comme cela a été parfois évoqué, n'est à l'évidence, ni acceptable, ni raisonnable. Par ailleurs, les conséquences des pistes créées par des bulldozers pour faciliter l'accès des services de secours seront beaucoup plus difficiles à cicatriser que le feu lui-même dans de nombreux secteurs. La Forêt de Fontainebleau n'est pas Notre-Dame de Paris. Il ne s'agit pas de la reconstruire. Il s'agit de faciliter et d'étudier, avec humilité, les conditions de sa résilience.

- La monoculture du Pin sylvestre et du Pin maritime dans certains secteurs de la forêt a montré ses conséquences désastreuses pour l'évolution des feux et leur ampleur. Il y a lieu de tirer toutes les conséquences de cet évènement dramatique pour privilégier une sylviculture diversifiée prenant en compte, de façon prioritaire et urgente, la naturalité des écosystèmes. À cet effet, l'extension du réseau des Réserves Biologiques Intégrales doit être mise à l'étude. Et les solutions de plantation d'essences résilientes aux changements climatiques, surtout si elles sont allochtones, ne peuvent être une réponse réaliste ou efficiente. Les solutions fondées sur la nature seront toujours plus performantes que celles initiées par la main de l'homme.

- Il est indispensable de tirer rapidement les conséquences de cet épisode dramatique pour lancer une vaste étude pluridisciplinaire visant à mesurer ses impacts, notamment sur la biodiversité et de mesurer les modalités de restauration des écosystèmes.

- Si la Forêt de Fontainebleau bénéficie du label « Forêt d'exception », force est de constater que les moyens humains et financiers mis en œuvre pour sa gestion ne sont pas exceptionnels. Il est absolument nécessaire que les moyens attribués au gestionnaire de cette forêt pour le compte de l'État, l'Office National des Forêts, lui permettent d'assumer ses missions de protection, de surveillance et de sensibilisation du public de façon optimale.

Enfin, les associations tiennent à rappeler que la décarbonation de notre environnement doit passer par une réflexion globale sur les politiques d'aménagement du territoire et notamment sur le rôle des forêts pour atteindre cet objectif. L'installation massive de dispositifs d'énergies renouvelables, notamment dans des milieux naturels et souvent à proximité de forêts ne peut être une réponse acceptable. La protection des forêts et des arbres, et plus globalement de tous les milieux naturels, est une des réponses les plus importantes et les plus accessibles aux modifications du climat qui se déroulent sous nos yeux. Elle ne coûte rien ou presque. Par contre les aménités qu'elle procure sont immenses, par exemple pour la santé, y compris mentale. Il est grand temps de s'en rendre compte.

Les mesures proposées ci-dessus sont absolument indispensables à mettre en place rapidement afin de ne pas compromettre le projet de classement de la forêt de Fontainebleau au Patrimoine Mondial de l'Humanité. La Réserve de Biosphère UNESCO du Pays de Fontainebleau et du Gâtinais Français

devrait être un point d'appui privilégié pour la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques pour peu qu'on lui on donne les moyens.

Le caractère emblématique du massif de Fontainebleau donnera aux mesures qui seront prises valeur d'exemple.

Les associations signataires sont, plus que jamais, à la disposition des institutions publiques pour réfléchir ensemble et s'investir pour que plus jamais notre emblématique forêt de Fontainebleau n'ait à subir de si dramatiques conséquences.

Les associations qui souhaiteront s'associer à ce communiqué sont invitées à nous le faire savoir.

Contact média : anvl@anvl.fr

Les associations signataires :

Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau
Chevêche 77
Conservatoire des Espaces Naturels d'Île-de-France
Groupe national de Surveillance des arbres
Pie Verte Bio 77
Touche pas à mon p'tit bois
Société Nationale de Protection de la Nature
Ligue pour la Protection des Oiseaux Île-de-France
Pour une forêt vivante
Futur, Change ta vision
Association Groupe Enquêteurs Protection Animale
Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron
France Nature Environnement Ile-de-France
Collectif des Trois-Pignons
Avenir du Vaudoué
Forêt Citoyenne
Comité de Défense, d'Action et de Sauvegarde d'Avon
Etats Sauvages
Le Geai
Canopée Forêts préservées
1000 sabords
Fédération France Orchidées
Association Protection des Animaux Sauvages
Union Internationale pour la Conservation de la Nature - Comité Français
Association des Amis de la Forêts de Versailles et de Fausses Reposes
Association Terre d'Avenir
Fond Mondial pour la Nature
Respect Bleau
Club du lucane agile de Coquibus
Humanité et Biodiversité
Semeurs de forêts
Quercus & Garrulus
Sauvegarde Forêt-IdF
Association de Sauvegarde des Etangs de la Minière et des sources de la Bièvre
Les Amis du Bois de Verrières

Réserve de Biosphère UNESCO du Pays de Fontainebleau et du Gâtinais Français.
Office Pour les Insectes et leur Environnement
Les Amis de Samois
Groupe Ecologique de Nemours et des Environs
Association Francis Hallé pour la forêt primaire
Groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre
La Garance Voyageuse